

TEL No.

24 MAR 91 3: 7 P. 1

DECLARATION FAITE LE 23 MARS 1993 PAR LE GÉNÉRAL-MAJOR,
HABYARIMANA JUVENAL, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RWANDAISE

Rwandaïses, Rwandaïs,
Chers amis du Rwanda,

Depuis le mardi 16 Mars 1993, les négociations de paix d'Arusha ont repris entre le Gouvernement Rwandaïse et le FPR-INKOTANYI.

Il est heureux de constater que les deux parties ont publiquement réaffirmé que la négociation reste l'unique voie pour un règlement définitif des problèmes à la base de la guerre que subit le Rwanda et pour le retour de la paix dans notre pays.

Tel a été mon message constant que je ne me suis jamais lassé de faire valoir, en appelant chaque partie, pour qu'elle apporte sa contribution réelle, à la tenue de négociations vraies et sans détours, dépourvues d'arrière-pensées, mais porteuses plutôt d'espoir en un avenir de paix et de concorde, pour le Rwanda et pour tous ses habitants.

Je forme, et à nouveau, le vœu que les négociations en cours soient marquées par la détermination de chaque partie, d'aboutir rapidement, à un accord par tous accepté. C'est là, le souhait légitime de nous tous Rwandaïs. Nous attendons des délégations présentes à Arusha qu'elles soient animées de la volonté de réussir. Et leur réussite sera fonction du génie dont elles auront fait la preuve, dans la mise au point d'accords sérieux, garantissant au peuple Rwandaïse, un avenir de paix et de concorde authentique.

Rwandaïses, Rwandaïs,

Après la violation du cessez-le-feu par le FPR, le 8 Février 1993, le nombre de déplacés de guerre évalué alors à 350.000 est passé à près d'un million de personnes. Je voudrais saisir cette opportunité pour rendre hommage à la solidarité nationale et internationale qui s'est mobilisée rapidement, pour venir en aide à nos frères et sœurs, victimes des exactions commises à leur endroit et qui les ont forcés à abandonner leurs biens, pour sauver leurs vies.

Nos remerciements s'adressent ainsi aux nombreux rwandaïs qui ont tout fait, pour leur apporter leur secours, faisant ainsi preuve d'une générosité exemplaire et d'une spontanéité remarquable. Nos sentiments de reconnaissance, nous les exprimons aussi, aux pays et organismes amis qui nous ont prêté main forte et qui nous ont accordé l'aide nécessaire, pour accueillir le plus dignement possible, les déplacés que cette guerre absurde a rendus réfugiés dans leur propre pays.

Rwandaïses, Rwandaïs,
Chers amis du Rwanda,

Le nombre des déplacés de guerre, faut-il le rappeler, atteint aujourd'hui un million de personnes. Il est une évidence : c'est qu'en dépit de toute bonne volonté, il sera de plus en plus compliqué d'assurer leur survie, dans les camps d'accueil. Comme je n'ai cessé de le faire remarquer, la solution de leurs problèmes réside dans leur retour chez eux, sur leurs terres.

Le Gouvernement doit tout faire pour que la solution du problème des déplacés de guerre fasse l'objet de sa constante attention, et notamment en créant les conditions nécessaires, pour leur retour rapide dans leur biens.

Il s'entend que, préalablement à tout retour de ces déplacés sur leurs terres, le Gouvernement doit à tout prix, s'assurer de leur sécurité. Une action diplomatique va être immédiatement engagée pour la mise en oeuvre urgente de la résolution N° 812 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, afin que la frontière entre le Rwanda et l'Uganda soit effectivement contrôlée et que les conditions de sécurité et d'encadrement administratif adéquat soient vite réunies, pour que l'espace tampon entre les positions des Forces Armées Rwandaises et celles des combattants du FPR, puisse accueillir à nouveau, chez eux, les déplacés qui l'ont déserté, en raison des combats.

Rwandaises, Rwandais,
Chers amis du Rwanda,

Plusieurs régions du pays ont connu au cours du mois de Janvier 1993, des affrontements qui ont causé la mort à de nombreux citoyens rwandais. Nous avons condamné énergiquement ces affrontements. Je reste convaincu que rien au monde ne peut justifier une telle violation flagrante des droits de l'individu. Chaque rwandais devrait, tout particulièrement en ces moments, prendre la résolution de tout faire, pour que plus jamais, pareils événements ne se reproduisent au Rwanda. Je souscris à toute décision visant à sanctionner les coupables et les défaillants.

J'insiste donc pour que des enquêtes soient poursuivies à cet effet avec rigueur et sérénité. Ces enquêtes doivent être objectives et dépouillées de toute partisanerie. Ceux qui en sont chargés doivent à tout prix, avoir pour but de rendre justice et de faire triompher la vérité.

4

Je dis cela, car depuis que des mesures ont été prises, je reçois de nombreux témoignages, faisant état de ce que certains bourgmestres, suspendus ou relevés de leurs fonctions, sont innocents et qu'ils sont victimes de leur couleur politique. Je souhaite donc que l'objectivité et la recherche de la vérité prévalent dans l'examen de leur cas, par la commission mise sur pied à cet effet. Mon vœu est que le coupable soit puni. Mais que la justice soit faite à l'innocent. C'est aussi son droit.

Rwandaises, Rwandais,
Chers amis du Rwanda,

Dans ce même cadre, vous en avez été informés, une commission d'enquête internationale qui a séjourné dans notre pays du 7 au 21 janvier 1993, vient de déposer son rapport sur les violations des droits de la personne au Rwanda, depuis le 1er Octobre 1990, date à laquelle le Rwanda a fait l'objet d'une agression armée à partir de l'Uganda.

La mise en place de cette commission avait été ressentie au Rwanda avec soulagement, car elle connaît l'espoir qu'enfin, la lumière allait être faite, objectivement, sur les tristes événements qui ont ensanglanté le Rwanda, depuis le 1er Octobre 1990. Toutefois, à en juger par le fait que la commission a accordé une attention quasi exclusive, au seul cas à caractère ethnique, tant par le profil des associations et des personnes qui lui ont apporté leurs témoignages, par les documents qui lui ont servi de base qu'au vu enfin des événements qu'elle a endossés, force est de constater que, malheureusement, cette commission s'est inscrite dans la logique de la confrontation partisane qui prévaut actuellement dans le pays. Ce que d'aucuns auraient

souhaité, c'était un regard neutre et impartial sur les événements, un regard qui aurait pu apporter une contribution effective, dans la recherche de la paix sociale et de la réconciliation nationale.

Dans un contexte politique où les antagonismes ethniques, liés à l'histoire du pays et les rivalités politiques consécutives au multipartisme naissant ne sont pas absents, il faut bien se dire que le mieux à faire a toujours été et reste encore de promouvoir, par tous les moyens, un esprit de tolérance, de concorde et d'unité. La meilleure politique passe absolument par là. Elle ne passe nullement par la guerre et moins encore, par l'exacerbation des clivages ethnique, régional ou autre. Une enquête bien orientée aurait dû donc se méfier d'un encadrement qui dérouta, de témoignages à sens unique, sur le plan tant politique qu'ethnique, vu le risque d'aboutir, à un résultat qui augmente la confusion au lieu d'éclairer. Bref, la commission est tombée victime d'une appréciation insuffisante du contexte et des réalités sociologiques et politiques du Rwanda actuel et, peut-être aussi, de la volonté d'exceller, alors même que le temps imparti était visiblement insuffisant, pour bien circonscrire la matière et en saisir les facettes dont le moins que l'on puisse dire, est qu'elles sont multiformes.

Il est vrai que, suite au contexte de panique et d'hystérie générale, générée soudainement dans certaines communes par la guerre nous imposée par le FPR-INKOTANYI, de la confusion née d'une gestion politique multipartite non encore entièrement assimilée, ni maîtrisée et enfin par suite d'une économie en panne, le Rwanda a vécu des moments tristes où certaines familles, auxquelles je tiens à exprimer à nouveau toute notre sympathie, ont perdu les leurs.

6

La vérité reste qu'il y a eu, hélas dans certaines communes, des explosions sociales qui ont débordé les autorités locales, une insuffisance des moyens au niveau des services de l'ordre et du système judiciaire, des erreurs certaines d'appréciation de la part de divers échelons administratifs, et malheureusement aussi, des difficultés économiques qui engendrent le banditisme et d'autres formes de déviation sociale.

Mais il est vrai aussi que le rapport aurait gagné à mettre suffisamment en exergue, le contexte dans lequel se profilent tous ces tristes événements. Ces tristes événements, le Rwanda n'en avait plus connus 17 ans, durant, avant le 1er Octobre 1990. La guerre, cette pire négation des droits de la personne est à l'origine de tout cela.

Il est à regretter aussi le fait que, malgré qu'à la publication du rapport, l'ampleur des atrocités commises par le FPR sur des populations civiles, se trouvaient déjà, avec la violation du cessez-le-feu le 8 Février, dernier, sérieusement accentuée, la commission n'a pas daigné accorder une moindre attention à ce triste événement qui a, lui seul, coûté la vie à plusieurs dizaines de milliers de citoyens et poussé plus de 600.000 personnes à fuir leurs biens, pour sauver leurs vies, devenant ainsi de malheureux réfugiés dans leur propre pays.

Nous estimons que la commission aurait dû relever également l'effervescence politique comme un autre facteur important du contexte actuel. La violence physique constatée, étant parfois, ici et là, la conséquence de la violence verbale à caractère politique, elle aurait dû constater aussi que la polarisation partisane est devenue malheureusement, le prisme de lecture obligé de tout événement.

7

La conclusion de la Commission ? Nulle autre que celle à laquelle on s'attend à la sortie du tunnel balisé par tant de "guidages" et d'encadrements "bénévoles" mais si partisans, des événements sélectifs, des vérités tues : la guerre, la controverse politique.

La commission a donc conclu à une volonté répressive, explicite et systématique de la part du Gouvernement Rwandais, pour éliminer une ethnie. Et après une monodie de témoignages pour le moins douteux, elle s'en prend à la plus haute autorité de notre Pays. C'est là une conclusion grave et hâtive dont seuls les membres de cette commission doivent en définitive se rendre responsables.

Aussi, je me dois de lancer un appel à l'opinion, tant nationale qu'internationale, éprise de paix, pour qu'elle fasse preuve de sagesse, pour qu'elle ne se laisse pas embarquer dans un jugement qui voudrait profiter de ce contexte, pour déchaîner d'autres misères sur le peuple rwandais. Les difficultés dans lesquelles la population rwandaise en général et les personnes déplacées en particulier, vivent, terrorisés par les bombes, les tueries et les pillages, voilà près de 3 ans que le FPR-INKOTANYI nous attaque, ces misères sont suffisamment éprouvantes qu'on a besoin de s'en remettre. Il n'est donc nul besoin de créer d'autres motifs de destruction de la population rwandaise. Le respect de droits de l'homme et la démocratie devraient nous aider à envisager l'avenir avec sérénité, plutôt que nous attarder à un jugement étrié du passé, forcément porteur de rancœurs et antinomique de l'idéal de réconciliation nationale qui est notre espoir profond, pour que le Rwanda retrouve la tranquillité que la guerre lui a malheureusement ravie.

Rwandaïses, Rwandaïs,

De nombreuses voix se sont élevées - et le rapport de la commission d'enquête effleure la question - de nombreuses voix, disais-je, se sont élevées pour réclamer la dissolution des jeunesses de tous les partis politiques, qu'elle appelle "milices" et bien plus "milices armées".

Dans ma déclaration du 1er décembre 1992, J'ai assez explicité ma pensée et ma position sur la question des mouvements de jeunes des partis politiques.

Si l'action des partis politiques doit reposer sur la jeunesse acquise à leurs idéaux, en tant que force qui façonnera le Rwanda de demain, chaque parti politique doit éduquer sa jeunesse et lui faire acquérir l'expérience de la lutte politique, pour les idées et les programmes en faveur de la société nationale.

J'exhorte les partis politiques à prendre des mesures concrètes, pour amener tous ces jeunes, membres des partis différents, à se fréquenter, à se tolérer et à extirper en eux, toute tentation à la confrontation.

Je lance également un appel spécial aux partis politiques pour qu'ils cessent de s'adonner à la politique d'autruche. Qu'ils soient honnêtes avec eux-mêmes et cessent de voir le mal seulement dans le camp adverse et de camoufler dans leurs rangs, un mal autrement plus ravageur. Que tous coopèrent à faire de notre jeunesse, une pépinière de pensées qui, dans notre démocratie multipartite en essor, devrait façonner notre société et l'orienter vers le progrès.

9

Rwandaïses, Rwandaïs,

Le processus multipartite dans lequel notre pays s'est résolument orienté, continue de renforcer ses racines. Seize partis politiques sont à pied d'œuvre. Ils apportent chaque jour leur pierre, pour l'édification d'une société fondée sur la pluralité des idées, diverses certes, mais à coup sûr complémentaires et qui, à terme, doivent faire émerger une politique nationale basée sur le consensus.

Tout le peuple rwandais, j'en suis assuré, aspire à la fin de la guerre et au rétablissement rapide de la paix. Les misères que cette guerre a causées à notre pays interpellent tout un chacun et tout particulièrement les autorités, pour qu'elles fassent tout ce qui est possible, afin que la paix revienne au Rwanda.

J'invite une fois de plus les responsables des partis politiques pour qu'ils oeuvrent à cet objectif et pour qu'ils poursuivent entre eux, les consultations pour le retour de la paix, des consultations marquées par la bonne foi et la recherche de la vérité, des consultations mettant en avant, la confiance réciproque et le respect de la parole donnée.

Je renouvelle aussi mon appel aux responsables des Eglises Catholique, Protestantes et Adventiste du 7ème jour, pour qu'ils ne se départent pas de leur rôle de conciliateurs. Leur bâton de pasteur devrait raffermir leur courage, dans leur mission de réconcilier les rwandais avec eux-mêmes et d'imprimer en eux, l'amour, la tolérance, le pardon et la confiance mutuelle.

Nous tous, Rwandaïses, Rwandaïs, devons unir nos efforts, pour la reprise du développement de notre pays, en évitant à tous les niveaux, tout ce qui peut attiser la haine, la division et la confrontation.

10

Rwandaises, Rwandais,

La politique que je n'ai cessé de promouvoir pour votre bien et celui de vos enfants reste celle-là : la paix dans notre pays, l'unité des rwandais et le progrès de notre pays. Cette politique est aux antipodes de la division ethnique et régionale. Elle a pour soubassement une volonté farouche de rapprocher les rwandais, pour qu'ensemble, nous puissions promouvoir les conditions de notre propre sécurité et de notre propre développement.

Il vous souviendra, Rwandaises, Rwandais, qu'en 1989, en début de l'actuelle législature qui s'achève en décembre prochain, je vous ai annoncé une série de mesures visant à redynamiser les structures et le fonctionnement politique dans notre Pays. C'est ce que j'ai appelé alors l'aggiornamento politique qui, à la suite de nombreux débats, dans de nombreuses rencontres antérieures et dans la suite particulièrement au sein de la Commission Nationale de Synthèse, a généré des idées nouvelles, riches et diversifiées, qui ont complètement modifié le paysage politique au Rwanda. La structure de l'Etat à parti unique a cédé le pas à la démocratie multipartite que nous vivons aujourd'hui.

Il y a lieu de se féliciter, même s'il y a encore beaucoup à améliorer, que le multipartisme est devenu un pilier solide de notre édifice démocratique. Chacun, en toute liberté, respectueux toutefois de celle des autres, a adhéré au parti de son choix, au parti qui lui paraît diffuser le message conforme à ses convictions et qui lui semble le plus à même de réaliser les aspirations des rwandais à la paix, à leur sécurité et à leur progrès.

11

Mon vœu, Rwandaises, Rwandais, est que de cette appartenance à des partis différents, naisse la soif de nous rapprocher, pour trouver solution aux problèmes que qu'affronte notre pays et au premier rang desquels se trouve la fin de la guerre à tout jamais, pour que, dans une réconciliation nationale effective, le Rwanda retrouve enfin, la paix, tant attendue.

La pluralité des idées et des aspirations, source de complémentarité et de solidarité, doit raffermir notre foi en la nécessité de conjuguer nos efforts, pour mettre un terme à la guerre. Nous le pourrons sans conteste, si nous parvenons à faire tout, pour que les négociations de paix avec le FPR aboutissent à des conclusions qui emportent d'adhésion de tous, de la majorité de rwandais, des conclusions qui ne laissent à personne, le sentiment d'avoir été floué, ni donc la tentation d'enfreindre les accords conclus.

Nous mettrons un terme à la guerre, si nous parvenons à faire que chaque rwandaise, chaque rwandais, se sente dès lors chez lui, partout au Rwanda, sans que quiconque puisse où que ce soit, attenter à ses droits fondamentaux inaliénables.

Conjuguons donc nos efforts pour la réconciliation nationale. Restons unis et faisons tout, Rwandaises, Rwandais, pour que, ensemble, nous nous remettions à l'oeuvre de développement de notre pays, dans la paix, la concorde et la complémentarité.

VIVE LE RWANDA

Je vous remercie.